



Les infirmiers diplômés d'Etat (IDE)

- Dispensent des soins de nature préventive, curative ou palliative, visant à promouvoir, maintenir et restaurer la santé,
- Contribuent à l'éducation à la santé et à l'accompagnement des personnes ou des groupes dans leur parcours de soins en lien avec leur projet de vie,
- Interviennent dans le cadre d'une équipe pluri-professionnelle, dans des structures et à domicile.

Ils sont compétents pour

- Apporter une aide matérielle et psychologique dans les actes quotidiens perturbés par la maladie (respiration, alimentation, hygiène...),
- Accompagner dans la maladie physique ou mentale et lors des soins,
- Réaliser les prescriptions médicales (injections, pansements...),
- Réaliser des projets d'éducation de la personne ou d'un groupe pour maintenir ou restaurer sa santé,
- Organiser des soins en collaboration avec les autres travailleurs sanitaires et sociaux...

FORMATION

LA FINALITE

Il s'agit d'une formation professionalisante qui permet de devenir un(e) infirmier(e) polyvalent(e) apte à répondre aux besoins de santé d'une personne ou d'un groupe dans le domaine curatif, préventif, de réadaptation ou de réhabilitation.



LA DUREE DES ETUDES : 3 ans

Formation par alternance : les périodes d'enseignement et de stage alternent plusieurs fois au cours des 3 années :

- **Formation théorique**
 - 2 100 heures
- **Formation clinique**
 - 2 100 heures
 - Stages dans les principaux secteurs d'activité de la santé
 - 59 unités d'enseignement (UE)
 - 5 grands thèmes sont enseignés en 3 ans.



DOMAINES ENSEIGNES

- Sciences humaines, sociales et droit (6 UE)
- Sciences biologiques et médicales (14 UE)
- Sciences et techniques infirmières (24 UE)
- Intégration des savoirs et posture professionnelle infirmière (13 UE)
- Méthodes de travail (2 UE)



STAGES OBLIGATOIRES

- Soins de courte durée (médecine, chirurgie, urgences ... etc.)
- Soins en santé mentale et en psychiatrie
- Soins de longue durée, soins de suite et de réadaptation
- Soins individuels ou collectifs sur les lieux de vie

Un + : Une grande diversité de l'offre de stage (plus de 400 lieux de stage)



EVALUATIONS

Chaque évaluation donne lieu à l'attribution de crédits européens (ECTS)

DIPLOME D'ETAT

Le diplôme d'Etat Infirmier s'obtient par l'obtention de 180 crédits européens (niveau licence)

Taux de réussite = 95,3 % (Année scolaire 2024 2025)

FINANCEMENT

Frais d'inscription universitaire annuels : 178 €*

Cotisation annuelle de Vie Etudiante et de Campus : 105 €*

Coût annuel pédagogique : 8200 €*

*tarifs 2025

Des aides financières sont possibles, sous conditions : Conseil Régional, Bourses d'études, OPCO, CPF, ...

Pour le coût du parcours spécifique d'accès en L2 pour les aides-soignants expérimentés, merci de vous reporter sur notre site web Rubrique « La formation continue ».

LES CONDITIONS D'ENTREE

- Etre âgé d'au moins 17 ans au 31 décembre de l'année des épreuves de sélection
- Etre titulaire d'un baccalauréat ou d'un niveau admis en équivalence
- Pour les candidats de la formation professionnelle continue (FPC), justifier d'une durée minimum de 3 ans de cotisation à un régime de protection sociale à la date d'inscription aux épreuves de sélection.
- Etre titulaire d'une autorisation d'exercice de la profession de médecin, de maïeuticien ou d'un diplôme de formation approfondie en sciences médicales

Nouveau +

Parcours spécifique d'accès en L2 pour les titulaires d'un DEAS volontaires et identifiés par leur employeur :

- justifiant d'un exercice professionnel à temps plein depuis au moins 3 ans (4821 h) lors des 5 dernières années dans des conditions d'exercice variées
- avoir été sélectionné pour l'entrée en IFSI par la voie de formation professionnelle continue
- être en possession d'une Attestation de Formation aux Gestes d'Urgence valide
- avoir été retenu par l'employeur et l'IFSI à l'issu des entretiens de positionnement

MODALITÉS DE SELECTION

- PARCOURSUP pour les concourants titulaires d'un baccalauréat. Le calendrier est accessible sur :
<https://www.parcoursup.gouv.fr>

- **FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE** (inscription possible dans 1 seul IFSI lorrain) - 3 épreuves
 - 1 épreuve (30mn) de rédaction et/ou de réponses à des questions dans le domaine sanitaire et social
 - 1 épreuve (30 mn) de calculs simples Une note <08/20 à l'une des 2 épreuves écrite est éliminatoire
 - Un entretien (20 mn) à partir d'un dossier rendu et permettant d'apprécier l'expérience professionnelle.

Le dossier d'inscription relatif à la sélection FPC **2026** sera à retirer :

- sur le site :
[CHRU de Nancy - Infirmier\(e\) \(chu-nancy.fr\)](http://CHRU de Nancy - Infirmier(e) (chu-nancy.fr))
- au secrétariat de l'IFSI

Inscription : Du 14/11/2025 au
16/01/2026

Epreuves : Lundi 02/02/ 2026

Affichage des résultats : 16 février 2026 à 10 h

Dès votre admission, une équipe de professionnels vous accompagne tout au long de vos études y compris dans les moments difficiles ; plusieurs dispositifs sont à votre service :

- ERASMUS
- Dispenses d'enseignements
- Aménagement des études
- Remise à niveau (pré-reentrée)
- Soutien scolaire
- Prêt de livres
- Tutorat
- IFSI 2^{ème} chance



LA FORMATION INFIRMIÈRE



IFSI du CHRU NANCY
27 rue Lionnois
BP n° 60034
54 035 NANCY CEDEX

Téléphone : 03.83.85.15.61
Email : ifsi.lionnois@chru-nancy.fr

Secrétariat ouvert
du lundi au vendredi de 8h30 à 12h
et de 13h30 à 17h.

Pour tout besoin spécifique nécessitant une adaptation d'accès aux locaux et à la formation, nous vous invitons à contacter le secrétariat qui vous mettra en relation avec les référents handicap de l'institut.

Institut certifié par Qualiopi N° 2021/97180.1 par AFNOR Certification